

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## La Politique de Gauche

La journée du treize juillet restera comme une date malheureuse pour le parti antisémite et nationaliste qui durant près de douze années, chercha dans la fameuse « Affaire » prétexte sur prétexte pour fomenter la guerre civile et jeter le trouble dans les consciences françaises. Elle marquera l'écrasement de cette faction de faux bonshommes, de ces acrobates de la vérité qui, pareils à des prestidigitateurs de foire, ne cessaient de crier aux oreilles d'une foule esbaudie le boniment de circonstance: « Rien dans les mains, rien dans les poches et des preuves comme s'il en pleuvait ! »

Malheureusement le compère utile avait omis de garnir à l'avance les sennes et les preuves ont fait défaut. L'artifice échoua; la foule n'est même pas déçue ni surprise. Elle savait d'avance que le tour ne réussirait pas. Elle n'a maintenant qu'un sourire de mépris, même pas de colère pour les gens qui tentèrent un temps de la bernier.

Il ne vaudrait même plus la peine d'en parler si l'Affaire n'avait, au cours de son développement judiciaire, déterminé dans le parlement une scission très nette et très profitable entre deux fractions des représentants du pays. Je veux dire qu'elle a obligé la nation à se prononcer pour ceux qu'en 1902 encore on désignait sous le nom de « candidats de l'étranger ». — Les candidats de l'étranger à vrai dire étaient tous des républicains partisans résolus d'une politique de gauche, d'une politique radicale-socialiste, c'est-à-dire des réformes tendant à plus de justice et de vérité et par conséquent à la révision du procès Dreyfus, dont le jugement refaisait la plus scandaleuse iniquité.

Aujourd'hui « l'incident » comme disait M. de Gallifet, est vraiment clos. Des satisfactions essentielles, sinon complètes, ont été accordées aux défenseurs de la cause de la vérité. Les injustices sont à peu près réparées. Il faut maintenant songer à l'avenir et à l'éventualité de pareils désastres qui anéantissent les cours indécis et tourmentent dangereusement les convictions fragiles.

Au premier rang des réformes dont la Chambre doit engager la réalisation à la rentrée prochaine, se place la suppression des conseils de guerre. Je parle d'une suppression franche sans atermoiement ni demi-mesure. Mon nouveau collègue, le président Magnaud, dans la question qu'il posait récemment à M. le Garde des Sceaux, proposait de modifier la « mentalité judiciaire ». Certes j'approuve son initiative et je souhaite qu'on y parvienne. Mais en attendant tâchons d'atteindre ce qui est à la portée de notre bulletin de vote. Les conseils de guerre constituent des tribunaux à côté, dangereux dans leurs tendances, injustes dans leurs éléments. Leur suppression s'impose. Elle correspond au sentiment de la majorité républicaine. Il faut la décider sans retard.

Ensuite, et pour éviter d'ores et déjà que s'accroisse la brutale antinomie, l'antagonisme sourd et violent qui sépare les deux jeunes françaises et les a ainsi opposées au cours de ces dernières années dans une lutte intellectuelle et morale, il est urgent de porter un dernier coup au cléricalisme retranché derrière la suprême forteresse que lui conserve sa main mise sur l'enseignement depuis la loi Falloux. Une atteinte mortelle a secoué la congrégation par le fait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais le coup décisif ne lui sera donné qu'au jour prochain où la loi républicaine fera enfin de l'enseignement « un service public exclusivement laïque » car l'émancipation totale du peuple ne s'effectuera qu'à la condition d'abreuvier son intelligence aux sources vivifiantes de la raison et de la science.

D'ailleurs les élections dernières nous ont montré que cette émancipa-

tion se réalisait plus solidement et plus vite que ne l'espéraient les ennemis de la République. Une majorité de près de quatre cents voix s'est formée au Palais-Bourbon disposée à acquiescer dans le plus bref délai la dette sociale du parti républicain. Et cela, malgré le scrutin d'arrondissement qui est l'expression la moins parfaite de la souveraineté populaire et qu'il convient de transformer au plutôt en scrutin de liste qui seule donnerait à la France un magnifique spectacle de concorde, d'union et de concentration républicaine.

Le prolétariat, conscient de la force et de la sincérité de ses suffrages, attend de cette nouvelle majorité le paiement légitime et intégral de ses efforts. La législature actuelle doit à son honneur de compléter l'œuvre d'allègement des souffrances et des misères des classes laborieuses. Après le vote de la loi d'assistance médicale gratuite et autres lois sociales. L'institution des caisses de retraites ouvrières ne sera que la consécration du droit qu'ont les travailleurs de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture à la subsistance matérielle au jour où ils ont cessé d'être pour le capital des bras courageux et des instruments de valeur. En même temps et comme le fardeau de l'impôt du sang s'est allégé sur les épaules de chaque citoyen à la suite de la réduction du service militaire à deux ans, la lourde charge des contributions de diverses natures doit diminuer du fait de l'établissement de l'impôt sur le revenu, seul capable de corriger pour la masse dépourvue de richesses, les effets d'une fiscalité favorable surtout aux gros capitalistes.

Tels sont, brièvement énumérés sans commentaires, les problèmes primordiaux qui attendent de retenir immédiatement l'attention du législateur et réclament de sa part une solution rapide. Ajoutons à ces préoccupations principales la question de l'amélioration de l'organisation syndicale. Les conditions du contrat de travail encore régi par la loi de 1884 ont besoin d'une réglementation élargie, d'une révision moins restrictive des libertés des associations professionnelles. Accroître leur capacité, étendre le sentiment de leur responsabilité, faciliter l'établissement des procédures d'arbitrage, aider en un mot à l'évolution des rapports du travail et du capital, voilà le premier souci qui incombe aux représentants radicaux et radicaux-socialistes dans l'ordre économique.

Programme vaste, dira-t-on ? Non pas. Un progrès n'est lent à introduire qu'autant qu'une réforme n'est pas mûre ou ne coïncide pas avec les aspirations des électeurs de la République. Au contraire les diverses réformes que je viens de signaler sont « dans l'air » comme on dit vulgairement. Le pays les réclame et finirait par se plaindre si, par un scrupule de sagesse ou de patience exagérée, ses élus tardaient ou renouaient à le satisfaire. L'œuvre est d'autant plus facile que le groupement parlementaire des forces républicaines est compact et sans désunion quoi qu'en pensent certains jaloux mécontents, certains ambitieux pêcheurs en eau trouble. Le bloc qui, depuis sept années, se défend sans relâche contre les attaques, les embûches, les torpilles dormantes d'un parti hétéroclite et sans nom, existe et saurait se montrer encore irréductible et puissant si l'occasion l'y obligeait. Tout au plus a-t-il consenti au sortir de la dernière bataille électorale à « arrondir ses angles » en grossissant son effectif. A condition de ne pas exagérer de pareilles tendances qui risqueraient d'entraîner un embonpoint excessif, il apparaît comme un Centaure pour qui les plus lourdes entreprises ne sont rien.

Et brisant toute comparaison, on peut dire que, en présence de l'union profonde des groupes de gauche, la tâche se simplifie qui consiste à soulever enfin selon la forte expression de F. Buisson au Congrès de Rome

« ce triple joug » d'une république réellement laïque, démocratique et sociale: le pouvoir abusif de l'autorité en matière religieuse, du privilège en matière politique, et du capital en matière économique.

Claude GOUJAT,  
Député de la Nièvre.

## EN RUSSIE

Le vice-président de la Douma aux officiers

Une profonde agitation soulève l'armée à la pensée qu'elle sera demain les armes à la main devant la nation. On entend les officiers déclarer qu'aucun Port-Arthur, aucun Tsoushima n'équivalait à une telle humiliation.

Une lettre remarquable a été publiée par le général Broedskoul, vice-président de la Douma, lettre adressée à plusieurs officiers en garnison dans la Russie du Sud :

« Le temps est très proche, écrit le général, où les gouvernements apercevra que l'armée s'est transformée depuis la guerre avec le Japon. Nous savons maintenant pour qui nous supportons la misère, et pourquoi on nous laisse croûter dans notre ignorance. » Que les ministres de la guerre, de la justice et de l'intérieur sachent que, nous soldats, nous formons maintenant un élément conscient dans la nation, que nous partageons ses douleurs et ses espoirs, et qu'il vaut mieux que nos officiers ne nous ordonnent pas de tirer sur nos familles. »

### L'impression

La dissolution de la Douma continue à impressionner fortement et à surexciter la population des provinces. Dans différentes villes, tous les divertissements publics ont été suspendus et des meetings révolutionnaires ont été tenus; dans les autres villes, un profond accablement règne. Les partis extrêmes se réjouissent, espérant que la dissolution hâtera la révolution.

Les cercles monarchistes et réactionnaires envoient au tzar des télégrammes de félicitations et de remerciements. Partout, d'imposantes mesures de police sont prises.

L'impression est surtout profonde dans toutes les classes polonaises et à Moscou, où la force armée a dû disperser une grande manifestation populaire. Des ouvriers déchirent les placards officiels annonçant la dissolution de la Douma. Les patrouilles ont été renforcées.

### L'état de siège

Une communication officielle fait savoir que l'état de siège est proclamé non dans tout le territoire du Don, mais seulement dans le district de Taganrog.

### A Odessa

Les désordres ont recommencé la nuit dernière, dans les faubourgs éloignés. Les juifs se réfugient dans le centre de la ville. Beaucoup quittent la ville.

Des cosaques et des gens sans aveu sont en train de piller les maisons et les boutiques abandonnées par les juifs dans la rue Srednaïa.

Les juifs des rues voisines qui s'étaient portés à la défense des propriétés de leurs voisins, ont été repoussés par la police. Il s'en est suivi un conflit, dans lequel trois juifs ont été tués et trois grièvement blessés.

On vient d'annoncer qu'un conflit sanglant s'est produit dans la rue Stenouala, mais on ne connaît pas encore le nombre des victimes.

Toute la ville est prise de panique. Un grand nombre de personnes s'enfuient; des bandes noires distribuent sans être inquiétées des proclamations incendiaires dans les rues.

## MOTS DE LA FIN

L'oncle du jeune Toto lui demande : « Eh bien ! Toto, aurons-nous des prix cette année ? » Et Toto goguenard : « Moi non, toi je ne sais pas... »

## APRÈS

On ne rencontre plus que des gens justes !... Tout le monde se réjouit, tout le monde se félicite, tout le monde exulte de voir la France enfin délivrée du mensonge qui l'oppressait depuis douze ans !... On ne rencontre plus que des gens scandalisés à la pensée de tous les faux qui furent commis pour accabler un innocent et tous vous rappellent sérieusement que « jamais ils n'avaient cessé de protester contre tous les crimes de l'Etat-Major ».

Allons ! tant mieux !... et réjouissons-nous d'avoir ainsi la preuve de la honte que ces justes de la « dernière heure » éprouvent pour leur attitude passée. Malheureusement pour eux les écrits demeurent, certains gestes aussi, gestes et écrits inoubliables, et il serait naïf, ridicule même de vouloir les oublier. La mauvaise foi des uns, l'aveuglement passionnel des autres furent tels qu'on ne saurait les pardonner.

Soyons généreux, soit ! N'en parlons plus... mais pensons-y toujours et qu'entre ces gens et nous, c'est-à-dire qu'entre nous et les pleutres qui n'osèrent pas prendre parti, qu'entre nous et les faussaires, menteurs, larrons d'honneur ayant pendant douze ans accumulé crime sur crime, il demeure un fossé de boue que leurs ignominies ont comblé.

Le commandant Dreyfus a donc connu un jour de justice !... un jour de gloire aussi !...

Hélas, le malheureux a payé ces quelques heures de bonheur d'assez de larmes antérieures pour que personne ne chicaner sur l'hommage qui lui fut rendu samedi devant ses amis et sa famille et devant trois ou quatre cents soldats.

J'en connais même qui auraient voulu une cérémonie plus grandiose, rappelant davantage le crime légal commis dans la cour Vauban le 5 janvier 1895.

Mais j'en connais surtout qui auraient voulu associer à cette manifestation l'admirable femme qui pendant douze années de tortures et de hontes imméritées, ne douta jamais de l'innocent, n'eut jamais une seconde de lassitude, alla partout, fit tout ce qu'il fallait, même davantage, eut le courage, devant les foules hurlantes, de défendre celui dont on ne voulait pas entendre prononcer le nom et qui dans ses amples voiles de deuil personnifiait si simplement le type de la douleur injuste, de la torture cruelle, vaillamment et noblement supportées.

Ah ! qu'elle a droit, cette femme, de connaître enfin quelques heures de repos, quelques heures de paix, quelques heures de bonheur !

### \*\*

Des gens justes ne sauraient rien faire incomplètement. Personne ne fut donc oublié par eux : le général Picquart fut acclamé, M. Anatole France aussi et l'on n'oublia pas M. de Pressensé à qui sa croix sera rendue.

Enfin au cimetière Montmartre on manifesta sur la tombe de Zola, dont les cendres prochainement reposent au Panthéon; puis une autre manifestation ayant pour but d'exalter l'esprit de justice et de vérité dont il avait fait preuve a eu lieu dimanche à Bordeaux en l'honneur de Trarieux, et ces réparations tardives ayant été accordées chacun estime avoir libéré sa conscience et chassé le souvenir des injustices passées sous lesquelles ces deux hommes succombèrent.

## PÈLERINAGES MODERNES

Le Maharajah de Guicowar, dont les revenus s'élevaient à 75 millions environ, vient d'inaugurer les pèlerinages de luxe de la mosquée d'Omar à Jérusalem. Avec ses quatre femmes et une escorte de soixante serviteurs, il est arrivé à Jaffa sur un bâtiment qu'il a payé pour trois mois de location et d'aménagement somp-

tueux, 13.575 mohars d'or (un demi-million de francs). De l'escale, il s'est rendu par la petite ligne de chemin de fer à la Ville Sainte. Ce court trajet lui a coûté 800 roupies (2.000 francs), sans compter le prix des équipages, qui allèrent de la gare au temple, ratis et arabas surmontés de légers dômes dorés d'où pendaient des rideaux de soie pour dérober les dames aux regards des curieux. Après avoir fait ses dévotions au Roc Sacré et au Trône de Mahomet, Sa Hauteesse, pieds nus et nu-tête, mais la main toujours sur le revolver, a regagné Jaffa pour s'y embarquer avec sa suite. La police turque veillait sur les pèlerins, grâce à une pluie de bakchiches que l'on peut évaluer à 2.000 roupies. Les gouverneurs des provinces traversées ont reçu outre, chacun 1.500 roupies. Et c'était un pèlerinage d'humilité ! Mais le Rajah est convaincu que le Prophète lui-même, s'il ressuscitait, ne voyagerait qu'en sleeping. Au XX<sup>e</sup> siècle, il faut être dans le train.

## Le tombeau de saint Pierre

Il y a émoi au Vatican. On attend avec anxiété les résultats de l'enquête ordonnée par Pie X et confiée à une commission archéologique, pour résoudre définitivement la question si souvent controversée du tombeau et des restes de saint Pierre. La discussion s'est ravivée, il y a peu de semaines, entre deux autorités ecclésiastiques éminentes. D'un côté on soutient, que l'apôtre fut crucifié là où s'élève la basilique actuelle et que son tombeau se trouve sous la coupole dans la crypte. D'autre part, on affirme que la crucifixion se fit là où est le Collège teutonique. Il y avait en cet endroit une plaque de bronze qui commémorait cette dernière version. Les Franciscains l'ont fait enlever. Ceux qui l'y avaient posée l'ont rétablie. Elle a été supprimée de nouveau par les moines intransigeants d'ou bataille. Pie X, a demandé l'avis des archéologues; mais il y a une complication. Depuis la Réforme, plusieurs Eglises protestantes ont formellement nié la présence de saint Pierre à Rome et son martyre dans cette ville. S'ils ont raison, la succession apostolique des papes perd tout fondement. S'ils ont tort, l'Eglise catholique triomphe dans la revendication de ses origines et la pierre sur laquelle elle se prétend bâtie est authentique. On voit tout l'intérêt du litige. Or, ceux dont la foi vacille se demandent ce qui arrivera si les archéologues sentent le fogot.

## Ces millionnaires

Ceux de Pittsburg dament le pion à tous les autres. Ils y vont d'un train d'enfer. Leurs divorces font sensation. Pas un seul qui, à peine marié, ne plaide en séparation de corps et de biens. Excentriques au possible, aussitôt divorcés, ils épousent... qui ? la femme qu'ils ont trompée ou qui les a fait dandin. Ou bien, pour reprendre leur liberté, ils paient des sommes fabuleuses. Un tel, après quinze jours d'union verse à celle qui porta son nom pendant ces deux semaines un dédit d'un million et demi (300.000 dollars). Le plus souvent, ils se laissent captiver par les beaux yeux des « filles de chœur » (chorus girls), figurantes de music-halls, qui exercent sur ces princes de la spéculation une fascination irrésistible. Quelques-unes entraînent leurs amants riches jusqu'au crime, témoin la retentissante affaire Thaw-White, le premier de ces multimillionnaires tuant à bout portant, sans provocation, le second, parce que celui-ci a jadis obtenu les faveurs de Madame Thaw quand elle n'était encore que miss Evelyn, maîtresse de ses baisers. Ce que l'on raconte de ces nababs américains, jetant l'or par les fenêtres et fréquemment dans les égouts, éclipse tout ce que l'on a pu lire dans Pétrone. Il y a là des histoires indicibles. Par exemple celle de la « Fiancée

aux Violettes ». Un jeune héritier, qui a trouvé dans la succession paternelle vingt millions de francs, rencontre par hasard à Washington miss Ester. Elle lui plaît. Ils se marient sur le champ et partent pour New-York avec le garçon d'honneur. Tous trois logent dans le même hôtel. Pendant que le mari est descendu pour vérifier les bagages, le garçon d'honneur séduit la femme. Point de doute: le plastron de chemise du séducteur porte les traces du bouquet de violettes qu'elle avait à son corsage et qui trahit leur étreinte. Le mari surprend la conversation criminelle. La mariée nie, on va devant les juges et elle raconte que le jour de la noce, pendant que son mari cuvait son champagne, un autre millionnaire, devenu plus tard le beau-frère du meurtrier Thaw, lui a proposé un million et demi si elle voulait se laisser enlever le soir même. Elle n'avait pas tout à fait dit non. De jolis cocos, ces millionnaires de Pittsburg, qui pratiquent la vie intense !

## La fin du haut de forme

C'est une croisade. Elle part de l'Angleterre et sa signification n'est point douteuse. Jusqu'en ces toutes dernières années, le haut de forme était, pour l'Anglais de toutes conditions, une affirmation de la liberté. On y tenait dans le Royaume-Uni autant qu'à la Grande Charte. Pour rien au monde le marchand de fromage qui, debout à son comptoir, servait au client quatre pence de Chester, n'aurait quitté son « tuyaue de poêle ». D'aucuns prétendaient qu'il couchait avec cet insigne de ses droits de citoyen. Le haut est que ce tube se trouvait si bien vissé sur les têtes que personne ne l'ôtait, même pour sauler. Le beau Brummell avait comme roi de la Mode, imposé cette affreuse coiffure au futur Georges IV et nul ne se serait enhardi à s'en affranchir. Or, voici qu'Edouard VII et, avec lui l'héritier de la couronne, donnent le signal d'une Révolution. Le roi s'est montré aux courses d'Epsom en derby (nous disons melon). Il n'en a pas fallu davantage pour faire décréter la déchéance du haut de forme. Le prince de Galles a fait plus. Ses deux fils aînés ont été autorisés, il y a quelques semaines, à substituer au *kilt* (jupon écossais) le pantalon et à adopter la petite veste des collégiens d'Eton. Le prince Edouard-Albert et le prince Albert-Frédéric ont l'un douze ans, l'autre onze. C'est l'âge où, en Angleterre, on prend le chapeau. Le prince de Galles a donné l'ordre à ses fils de remplacer le haut de forme par le derby. A Eton-Collège, où ils se sont montés ainsi, il y a eu une émeute. Un tout petit collégien, fanatique de la tradition, s'est jeté à poings fermés sur les princes. Ils auraient été battus sans l'intervention de leur précepteur, et ils ont dû se dérober par un passage secret pour se dérober à la colère étonnante. La guerre des chapeaux et des melons est allumée. Quoi qu'il en soit, le haut de forme va disparaître. Le roi le veut. Les toriers, une fois de plus, jettent les bras au ciel et s'écrient que c'est l'abomination de la désolation. Le melon, introduit audacieusement par John Burns à la Cour, sera demain l'emblème national. Ainsi s'en va Old England.

## INFORMATIONS

### Le mouvement administratif

M. Clemenceau assistera au prochain conseil des ministres et ne partira pour Carlsbad que dans les premiers jours d'août. C'est très vraisemblablement à ce conseil des ministres, qui se tiendra le 30 juillet à Rambouillet, que M. Clemenceau soumettra à la signature du président de la République le mouvement administratif actuellement en préparation; ce mouvement portera notamment sur six préfectures dont les titulai-

res actuels seront soit appelés à d'autres fonctions, soit admis à faire valoir leurs droits à la retraite ou mis en disponibilité.

Le mouvement comprendra, entre autres nominations, celle de M. Mascle, préfet de la Loire, à la direction de la mutualité, en remplacement de M. Barberet, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

La préfecture des Vosges, vacante par suite de la nomination de M. Bonhoure comme gouverneur de la Réunion, sera pourvue d'un autre titulaire ; il en serait de même pour les préfectures de l'Arriège, des Côtes-du-Nord, de l'Indre et d'Alger.

Dorénavant, M. Clemenceau a arrêté le choix des nouveaux préfets et le mouvement dans ses grandes lignes.

M. Rostaing, préfet d'Alger, passerait dans l'administration des finances et aurait pour successeur M. Verne, préfet de la Drôme.

Voici quelques indications sur ce mouvement : M. Mascle, préfet de la Loire, qui serait appelé à prendre à la direction de la mutualité la succession de M. Barbéret, mis à la retraite, serait remplacé à Saint-Étienne par M. Lardin de Musset, préfet d'Indre-et-Loire ; M. Seignourat, préfet de la Mayenne, serait appelé à la préfecture des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Robert, mis à la retraite sur sa demande ; M. Boudet, sous-préfet de Saintes, serait nommé préfet de l'Arriège ; M. Jossier, sous-préfet de Reims, serait nommé préfet de la Haute-Marne ; M. Causel, sous-préfet de Verdun, serait nommé préfet des Vosges.

#### Une interpellation

M. Léon Mougeot, ancien ministre de l'Agriculture, vient d'écrire au ministre de la guerre pour l'informer qu'il l'interpellerait à la rentrée afin de lui demander :

1° Quelles dispositions il compte prendre pour faire cesser les vexations et les actes d'injustice dont sont victimes les officiers républicains dans certains corps ;

2° Quelles mesures il compte prendre pour assurer le respect des règlements militaires et des circulaires ministérielles qui prescrivent aux chefs de corps de s'efforcer d'obtenir la discipline, basée sur ces sentiments élevés du dévouement à la patrie et sur la connaissance exacte du devoir et non pas sur une rigueur excessive pour ne pas dire barbare ;

3° Quelles sanctions il entend apporter contre ces chefs de corps qui ajoutent des peines nouvelles au Code de discipline militaire.

M. Mougeot termine sa lettre en rappelant au ministre quelles sont les responsabilités qu'il considère comme engagées dans ces affaires qui visent des officiers généraux et des officiers supérieurs. L'interpellation de M. Mougeot serait motivée notamment par certains faits qui se sont produits au 21<sup>e</sup> de ligne, à Langres.

#### Instruction publique

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante, relative aux vacances des inspecteurs primaires :

« Les représentants au conseil supérieur des inspecteurs de l'enseignement primaire m'ayant fait connaître à diverses reprises les vœux exprimés par leurs collègues au sujet de la date et de la durée de leurs vacances annuelles, il m'a paru nécessaire de régler cette question d'une façon uniforme et définitive

» En ce qui concerne la fixation de l'époque à laquelle les inspecteurs peuvent être autorisés à s'absenter. Il

est tout naturel que leurs vacances coïncident avec celles des écoles primaires élémentaires. Quand à la durée de ces vacances j'ai décidé, en l'absence de textes précis réglant la question, qu'elle sera de six semaines pour chacun d'eux. Il serait bien entendu qu'après entente entre l'inspecteur d'académie et les inspecteurs de l'enseignement primaire, le service serait assuré dans chaque département pendant cette période, de façon que l'un de ces derniers soit toujours à la disposition de son chef.

» Vous auriez à m'informer avant l'ouverture des vacances scolaires de la façon dont ce roulement sera établi dans chaque département. L'inspecteur de l'enseignement primaire de service serait autorisé dans le cas où une mission devrait lui être confiée dans une circonscription autre que la sienne, à prélever la dépense sur les frais de tournées de son collègue. J'attacherais du prix à connaître les observations que vous pourriez avoir à me présenter au sujet de ces mesures. »

#### Parti radical et radical-socialiste

Le sixième Congrès annuel du parti républicain radical et radical-socialiste se tiendra les jeudi 18, vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 octobre, à Lille.

Le bureau du Comité exécutif adresse l'appel suivant aux Comités, Ligues, Fédérations, groupes élus et citoyens adhérents au parti :

#### « Citoyens,

» Au lendemain des magnifiques victoires du 6 et du 20 mai, le parti républicain radical et radical-socialiste est appelé à tenir, pour la sixième fois, ses assises annuelles.

» La réaction a multiplié en vain ses attaques et ses calomnies. Le suffrage universel a répondu en témoignage de son attachement à la République et à notre parti, qui sort plus puissant de la consultation nationale. Cette situation nous crée de nouveaux devoirs et donne une importance considérable au Congrès de 1906.

» Après avoir affirmé sa ferme volonté de maintenir intangible l'œuvre de laïcisation qui est son honneur, de réaliser les réformes politiques, économiques et sociales attendues par la masse du pays, le parti radical et radical-socialiste aura à compléter son organisation, afin de pouvoir seconder plus efficacement l'action parlementaire et exercer une propagande plus active.

» Conformément aux décisions du Congrès de Paris, c'est dans la région du Nord à Lille, que se réuniront cette année les délégués des groupes radicaux et radicaux-socialistes adhérents. Les réunions se tiendront au Kursaal-Théâtre, les jeudi 18, vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 octobre prochain.

« Nous croyons donc inutile d'insister sur l'importance que présenteront les débats au Congrès de Lille. Vous y viendrez avec empressement. C'est en assistant en grand nombre à notre manifestation d'octobre prochain que les militants des différentes régions donneront au parti l'autorité morale nécessaire pour parler au nom de la France républicaine radicale et radical-socialiste.

» En donnant l'exemple de la discipline la plus absolue et en faisant appel à l'union de tous les républicains contre l'ennemi commun, notre parti a aidé puissamment au triomphe du bloc de gauche ; il appartient maintenant à nos programmes et à nos élus, de profiter de la victoire

pour assurer la réalisation des promesses faites à la démocratie. »

Cet appel est signé de M. E. Combes, ancien président du Conseil des ministres, président du Comité exécutif et des autres membres du bureau.

#### Petites Nouvelles

Le nageur Mow a dû abandonner sa tentative de la traversée de la Manche, alors qu'il se trouvait à mi-chemin dans le détroit, en raison de la basse température de l'eau.

— De violents orages ont éclaté sur divers points du territoire.

— La promotion du Mérite agricole paraîtra à l'Officiel à la fin de la semaine.

— On assure que le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur considérant que si M<sup>me</sup> Sarah-Bernhard n'est pas professeur au Conservatoire elle est directeur de théâtre, serait disposé à ratifier la décoration proposée par M. Briand.

— On annonce de Manille que 600 rebelles ont attaqué à Leyte, les troupes américaines. Il y a eu plusieurs morts.

— Le Conseil de l'ordre des avocats a décidé d'admettre M. Hervé au stage.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### Le Contingent de 1906

On procède à l'heure actuelle, au ministère de la guerre, à la centralisation des résultats des opérations de la revision pour la classe 1905, la première classe appelée sous le régime de la loi de deux ans.

Les résultats définitifs ne sont pas encore connus, mais il est dès à présent certain que le nombre des hommes à incorporer au mois d'octobre prochain dépassera sensiblement les prévisions établies lors du vote de la nouvelle loi.

En effet, le chiffre des conscrits appelés cette année sous les drapeaux a augmenté considérablement dans la plupart des départements, et notamment dans la Seine. C'est ainsi qu'à Paris le nombre total des hommes appelés qui l'année dernière, était de 14.770, s'est élevé, cette année, à 17.623, soit une augmentation de 2.853 unités.

Cette augmentation considérable constatée aussi en province, doit être attribuée tout d'abord à l'incorporation à partir de cette année des hommes classés dans les services auxiliaires, autrefois maintenus dans leurs foyers, et aussi à l'application de la nouvelle circulaire sur l'aptitude physique. Cette nouvelle circulaire permet en effet, l'incorporation des conscrits atteints de certaines tares ou infirmités qui jusqu'à présent, étaient exemptés ou classés dans les services auxiliaires et n'accomplissaient aucun service actif.

En résumé, si les espérances qui étaient fondées sur les engagements et rengagements ne se sont pas réalisées, on peut du moins, et c'est là le premier résultat tangible de la mise en vigueur de la loi de deux ans, escompter une très forte augmentation du contingent incorporé.

Dans le département de la Seine, en ajoutant l'effectif appelé au mois d'octobre prochain, les engagés déjà présents sous les drapeaux, on arrive pour un contingent de 24.978 hommes au chiffre de 20.401 incorporés, soit environ 80% de inscrits. C'est une proportion qui jusqu'à présent n'avait jamais été atteinte ni en France, ni à l'étranger.

#### CAHORS

##### Les berges du Lot

L'épouvantable malheur qui est survenu hier, a permis à un nombre élevé de constater le manque total d'entretien et d'assainissement des berges du Lot.

Pendant que le corps du pauvre enfant était étendu sur le sable, à côté, des morceaux de viande corrompue, des moutons entiers décomposés, remplissaient l'air d'odeurs putrides. Avec l'aide d'un bâton, on fut obligé d'éloigner ces paquets de charognes venues probablement de l'abattoir, malgré la défense qui est faite par maints arrêtés de jeter les débris dans la rivière.

C'est pour cela qu'une surveillance étroite, en ce temps de lourde chaleur devrait être exercée sur les rives du Lot, au moins dans la traversée de la ville ; l'hygiène réclame cette surveillance qui supprimera ainsi des foyers pestilentiels trop nombreux sur les berges du Lot.

L'administration compétente devrait sans retard prendre des mesures pour en assurer l'assainissement.

L. B.

##### Conseils d'Arrondissement

Les Conseils d'Arrondissement se réuniront le 30 juillet 1906, pour la première partie de leur session et le 24 septembre, pour la seconde partie. La durée de chacune ne pourra excéder cinq jours.

Le conseil d'arrondissement de Cahors se réunira lundi 30 juillet à 10 heures du matin, dans une des salles de la préfecture.

##### Lycée Gambetta

M. Praille, chargé de titre suppléant des fonctions de professeur chargé de cours de mathématiques au lycée de Cahors, est nommé professeur chargé de cours de sciences audit lycée.

##### Compatriote

Par décret en date du 17 juillet, notre compatriote M. Dardenne (Joachim), ancien directeur des Postes et Télégraphes à Cahors, directeur à Toulouse, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et est nommé inspecteur général honoraire des postes et des télégraphes.

Nous apprenons avec plaisir que la faculté de Toulouse vient de décerner le grand prix de 5100 fr., appelé « Prix Lefranc de Pompiignan » au jeune Cambornac Léon, de Vers, élève en médecine et externe des hôpitaux de Toulouse.

Nous félicitons ce lauréat qui l'année dernière, a obtenu également de bons succès.

Ce prix de 5100 fr. lui a été accordé pour continuer ses études à Paris.

**Syndicat des Employés de Commerce**  
Les membres du Syndicat des employés de Commerce de Cahors, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le Jeudi 26 juillet à 9 heures du soir, au café de Bordeaux.

##### Ordre du jour :

Questions importantes intéressant le repos hebdomadaire.  
Présence indispensable.

##### Emplois civils

Dans la liste des militaires engagés et rengagés classés pour des emplois civils ou militaires par la commission instituée par l'article 70 de la loi du 21 mars 1905, nous relevons les noms de M. Camescasse, adjudant au 7<sup>e</sup> classé pour l'emploi de commis de culture ; de M. Soulié, ex-sergent au 7<sup>e</sup>, pour l'emploi de préposé des douanes.

##### Les concours du Conservatoire

Tous ceux qui s'intéressent aux choses de la musique à Cahors savent, que, parmi les artistes que nous font entendre les sociétés musicales de notre ville, figurent, en dehors des talents consacrés, quelques élèves, et des meilleurs, du Conservatoire de Paris.

Parmi les lauréats dont les noms ont été proclamés ces jours derniers nous relevons :

1<sup>o</sup> M. Francell, l'excellent ténor à la voix de charme et de style si pur que nous eûmes l'occasion d'applaudir le 18 février dernier et dont le concours dans « Manon » a été très remarqué à Paris.

2<sup>o</sup> M. Georges Petit, baryton de premier ordre qui se fit entendre quelques jours après au Concert de l'Orchestre Symphonique, et dont la voix ample et étoffée servie par un talent de musicien consommé, sait donner tant de relief aux œuvres qu'il interprète.

L'un et l'autre ont obtenu un premier prix de chant et un premier prix d'Opéra-Comique.

Nous adressons à ces deux artistes nos félicitations bien sincères.

##### Certificat d'études primaires supérieures

Lundi, mardi ont eu lieu les examens du certificat d'études primaires supérieures pour les jeunes gens et les jeunes filles.

43 candidats ont subi les épreuves ; 19 aspirants et 24 aspirantes.

On était déclaré admissible.

MM. Couderc, Ousset, Salgues, de l'école primaire supérieure de Luzoch.

Chapou, Gemmerès, Montagnac, Tauran, de l'école primaire supérieure de Montouq.

Lagarde, de l'école supérieure de Prayssac.

Barel, Saderne, de l'école primaire supérieure de Saint-Céré.

Breuil, Charazac, Pouch, Sclafar, Simbille, de l'école primaire supérieure de Martel.

MM<sup>mes</sup> Alis, Bayle, Bousquet, Couyba, Gisbert, Lafon, de l'école primaire supérieure de Montouq.

Delpy, Fénelon, Monrigrat, de l'école primaire supérieure de St-Céré.

Les examens continuent.

##### Assistance médicale gratuite

Le 28 juillet, la commission de l'assistance médicale gratuite se réunira dans une des salles de la Préfecture.

##### AVIRON CADURCIEN

Mardi soir, les membres de l'Aviron Cadurcien étaient convoqués en une réunion extraordinaire pour témoigner avant son départ de Cahors, à leur vice-président, M. Chaumont, nommé contrôleur des contributions directes à Versailles, l'expression de leurs vives sympathies.

A 9 heures, dans le jardin du café Tivoli, plus de 50 membres de l'Aviron sont réunis sous la présidence de M. le docteur Aymard, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, et diverses questions intéressant la société sont rapidement discutées.

Puis, M. le docteur Aymard se lève ; en un excellent langage il dit les regrets que provoque parmi les sociétaires le départ du dévoué vice-président dont il fait un éloge sincère et exact.

Il espère néanmoins que M. Chaumont sera toujours un fidèle de la Société nautique de Cahors dont il fut un des fondateurs et au milieu des applaudissements de tous, il porte un toast au sympathique vice-président.

M. Chaumont, très touché des marques d'amitié qui lui sont données par ses camarades et amis, remercie chaleureusement : il dit combien

il aurait été heureux de rester dans cette bonne ville de Cahors à laquelle tant d'intérêts, tant d'amitiés le lient, mais devant les nécessités administratives un fonctionnaire est tenu de s'incliner.

M. Chaumont parle ensuite de l'Aviron et assure tous les membres que son attachement restera entier à la Société si prospère aujourd'hui.

Après avoir remercié à nouveau les membres de l'Aviron de leur témoignage de sympathie, il lève son verre à la prospérité toujours croissante de la Société nautique.

L'allocation de M. Chaumont est saluée par un triple ban, puis la soirée se continue par des chansons toutes très applaudies.

#### Noyé

Un bien triste accident est survenu dans la journée de mercredi, vers 4 heures.

Le jeune Ancus, âgé de 15 ans, habitant chez ses parents rue du Lycée, était allé en compagnie d'un camarade se baigner au-dessous de la chaussée du Pont Valentré, entre le moulin du Périer et l'Abattoir.

L'endroit est dangereux et ne sachant pas trop nager, le malheureux enfant ayant perdu pied, disparut. Le jeune Oriol, son camarade, appela au secours, mais à cette heure de la journée, ce côté de la ville est souvent désert ; deux soldats qui passaient déclarèrent ne pas savoir nager.

C'est que plus de trois quarts d'heure après que les secours commencèrent d'être portés et ce n'est que demi heure après que le corps fut retiré de l'eau par le jeune Vignole, commis chez M. Dulac, liquoriste.

Dès que le corps fut déposé sur la berge, tous les soins lui furent donnés : les tractions rythmées, les frictions furent pratiquées par l'étudiant en médecine attaché à l'hôpital militaire ; mais tout fut inutile et M. le docteur Darquier qui arriva aussitôt prévenu, sur les lieux, ne put que constater le décès.

Par les soins d'amis de la famille, le corps fut rapporté chez les parents dont la douleur était navrante.

#### Musée

Dans le compteur de la dernière séance de la Société des Etudes du Lot, publié par plusieurs journaux, cette dernière invitait le conservateur de notre musée à bien vouloir s'occuper de réunir les anciens costumes du Quercy pour en faire une section au musée de ville.

M. Roubaud, conservateur du Musée, a l'honneur de faire savoir à la Société des Etudes du Lot et aussi aux habitants de Cahors, que non seulement ce projet fait partie de son programme d'agrandissement du Musée mais que déjà ce projet en voie d'exécution, plusieurs objets usuels anciens ont été achetés pour le Musée. Pour montrer que la question des costumes est déjà en bonne voie M. Roubaud exposera dans le Musée le Jeudi 26 et le Dimanche 29 une poupée habillée en Dame de Cahors à la Mode de 1846 ; le costume en entier est original, il a été fait par une grande couturière de Cahors en 1846. Cette poupée commencera la série pour la future exposition.

#### Manœuvres de garnison

Le 7<sup>e</sup> de ligne a quitté Cahors mercredi matin à 2 heures pour exécuter des manœuvres de garnison dans les environs de Labenque.

Le 7<sup>e</sup> a couché sur le terrain le soir même. Il est rentré dans sa garnison jeudi matin vers 10 heures.

## UN MENAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

— Ah ! c'est comme cela, reprit le lieutenant-colonel. Eh bien ! adieu, mon oncle. Quant à vous, mademoiselle, je vous baise les mains.

Il se retourna vivement quand il fut à la porte, et surprit encore une fois un geste de menace de Flore à son oncle.

— Mon oncle, dit-il, si vous voulez venir vous promener avec moi, je vous trouverai à votre porte : je vais faire à monsieur Hochon, une visite de dix minutes... Si nous ne nous promenons pas, je me charge d'envoyer promener bien du monde.

Et Philippe traversa la place Saint-Jean pour aller chez les Hochon.

Chacun doit pressentir la scène que la révélation faite par Philippe à monsieur Hochon avait préparée dans cette famille. A neuf heures, le vieux monsieur Héron se présenta, muni de papiers et trouva dans la salle du feu que le vieillard avait fait allumer contre son habitude. Habillée à cette heure inusitée, madame Hochon occupait son fauteuil

au coin de la cheminée. Les deux petits-fils, prévenus par Adolphe, d'un orage amassé depuis la veille sur leurs têtes, avaient été consignés au logis. Mandés par Gritte, ils furent saisis de l'espèce d'appareil déployé par leurs grands parents, dont la froideur et la colère grondait sur eux depuis vingt-quatre heures.

— Ne vous levez pas pour eux, dit l'octogénaire à monsieur Héron, car vous voyez deux misérables indignes de pardon.

— Oh ! grand-papa !... dit François. — Taisez-vous, reprit le solennel vieillard ; je connais votre vie nocturne et vos liaisons avec monsieur Maxence Gilet ; mais vous n'irez plus le retrouver chez la Cogneite à une heure du matin, car vous ne sortirez d'ici, tous deux, que pour vous rendre à vos destinations respectives. Ah ! vous avez ruiné Fario ? Ah ! vous avez plusieurs fois failli aller en cour d'assises... Taisez-vous ! dit-il en voyant Baruch ouvrant la bouche.

Vous devez tous deux de l'argent à monsieur Maxence, qui, depuis six ans, vous en donne pour vos débâcles. Écoutez, chacun, les comptes de ma tutelle, et nous causerons après. Vous verrez d'après ces actes si vous pouvez vous jouer de moi, vous jouer de la famille et de ses lois en trahissant les secrets de ma maison, en rapportant à un monsieur Maxence Gilet, ce qui se dit et se

fait ici... Pour mille écus, vous devenez espions ; à dix mille écus, vous assassineriez sans doute ?... Mais n'avez-vous pas déjà presque tué madame Bridau ? car monsieur Gilet, savait très bien que Fario lui avait donné le coup de couteau, quand il a rejeté cet assassinat sur mon hôta, Joseph Bridau. Si ce gibier de potence a commis ce crime, c'est pour avoir appris par vous l'intention où était madame Agathe de rester ici. Vous, mes petits-fils les espions d'un tel homme ! Vous, des maraudeurs !... Ne saviez-vous pas que votre digne chef, au début de son métier, a déjà tué, en 1806, une pauvre jeune créature ? Je ne veux pas avoir des assassins ou des voleurs dans ma famille, vous ferez vos paquets, et vous irez vous faire pendre ailleurs !

Les deux jeunes gens devinrent blancs et immobiles comme des statues de plâtre.

— Allez, monsieur Héron, dit l'avare au notaire.

Le vieillard lut un compte de tutelle d'où il résultait que la fortune claire et liquide des deux enfants Borniche, était de soixante-dix mille francs, somme qui représentait la dot de leur mère ; mais monsieur Hochon avait prêté à sa fille des sommes assez fortes, et se trouvait, sous le nom des prêteurs, maître d'une portion de la fortune de ses petits-enfants Borniche. La moitié revenant à

Baruch se soldait par vingt mille francs.

— Te voilà riche, dit le vieillard, prends ta fortune et marche tout seul ! Moi, je reste maître de donner mon bien et celui de madame Hochon, qui partage en ce moment toutes mes idées, à qui je veux à notre chère Adolphe : oui, nous lui ferons épouser le fils d'un pair de France, si nous le voulons, car elle aura tous nos capitaux !...

— Une très belle fortune ! dit monsieur Héron.

— Monsieur Maxence Gilet, vous indemniser, dit madame Hochon.

— Amassez donc des pièces de vingt sous pour de pareils garnements ?... s'écria monsieur Hochon.

— Pardon ! dit Baruch en balbutiant.

— Pardon et ferai plus, répéta railleusement le vieillard en imitant la voix des enfants. Si je vous pardonne, vous irez prévenir monsieur Maxence de ce qui vous arrive, pour qu'il se tienne sur ses gardes... Non, non, mes petits messieurs. J'ai le moyen de savoir comment vous vous conduirez. Comme vous ferez, je ferai. Ce ne sera point par une bonne conduite d'un jour ni celle d'un mois que je vous jugerai, mais par celle de plusieurs années !... J'ai bon pied, bon œil, bonne santé. J'espère vivre encore assez pour savoir dans quel chemin vous mettez les pieds. Et d'abord, vous

irez, vous, monsieur le capitaliste, à Paris étudier la banque chez monsieur Mongenod. Malheur à vous, si vous n'allez pas droit : on y aura l'œil sur vous. Vos fonds sont chez messieurs Mongenod et fils ; voici sur eux un bon de pareille somme. Ainsi, libérez-moi en signant votre compte de tutelle qui se termine par une quittance, dit-il en prenant le compte des mains de Héron et le tendant à Baruch.

— Quant à vous, François Hochon, vous me redonnez de l'argent au lieu d'en avoir à toucher, dit le vieillard en regardant son autre petit-fils. Monsieur Héron, lisez lui son compte, il est clair... très clair.

La lecture se fit par un profond silence.

— Vous irez avec six cents francs par an à Poitiers faire votre droit, dit le grand-père quand le notaire eut fini. Je vous préparais une belle existence ; maintenant, il faut vous faire avocat pour gagner votre vie. Ah ! mes drôles, vous m'avez attrapé pendant six ans ! apprenez qu'il ne me fallait qu'une heure, à moi, pour vous rattraper : j'ai des bottes de sept lieues.

Au moment où le vieux monsieur Héron sortait en emportant les actes signés, Gritte annonça le colonel Philippe Bridau. Madame Hochon sortit emmenant ses deux petits-fils dans sa chambre afin de les confesser, selon

l'expression du vieil Hochon, et savoir quel effet cette scène avait produit sur eux.

Philippe et le vieillard se mirent dans l'embrasure d'une fenêtre et parlèrent à voix basse.

— J'ai bien réfléchi à la situation de vos affaires, dit monsieur Hochon, en montrant la maison de Rouget. Je viens d'en causer avec monsieur Héron. L'inscription de cinquante mille francs de rente ne peut être vendue que par le titulaire lui-même ou par un mandataire ; or, depuis votre séjour ici, votre oncle n'a signé de procuration dans aucune étude ; et, comme il n'est pas sorti d'Issoudun, il n'en a pas pu signer ailleurs. S'il donne une procuration, nous le saurons à l'instant ; s'il en donne une au dehors, nous le saurons également, car il faut l'enregistrer, et le digne monsieur Héron, à la moyens d'en être averti. Si donc le bonhomme quitte Issoudun, faites-le suivre, sachez où il est allé et nous trouverons les moyens d'apprendre ce qu'il aura fait.

— La procuration n'est pas donnée, dit Philippe, on la veut, mais j'espère pouvoir empêcher qu'elle ne se donne ; et-elle-ne-se-donne-ra-pas ! s'écria le soudard en voyant son oncle sur le pas de la porte et le montrant à monsieur Hochon, à qui il expliqua succinctement les événements, si petits et à la fois si grands de sa visite. (A suivre).

Un détachement de dragons et de train d'équipage, en garnison à Montauban, était arrivé dans notre ville mardi matin vers 10 heures, pour prendre part à ces manœuvres.

### Musique du 1<sup>er</sup> de ligne

PROGRAMME DES 26 ET 29 JUILLET 1906  
Allegro Militaire, Farigoul.  
La Sirène (Ouverture), Auber.  
La Nuit (Valse), Métra.  
La Mascotte (Fantaisie), Audran.  
Patrouille Turque, Michaëlis.

Allée Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

## AVIS

Tous les soirs de musique, sur les Allées Fénélon, la Grande Brasserie de Strasbourg, **BAËC** Edouard, servira de la Bière claire, fraîche et limpide de premier choix, Limonade, Sodas, Siphons et Glace à volonté.

Les délicieux Biscuits Emile Pouit, seront offerts gratuitement à tous les consommateurs.

## Nos DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier :

Paris, 25 juillet 12 h. 52 s.

#### Les fonds russes

A la Bourse de Paris il y a une meilleure reprise des fonds russes.

#### En Russie

Des dépêches de Russie signalent le calme partout. Stolypine président du Conseil, transformerait le cabinet dans un sens libéral.

### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 26 juillet, 19-6, 1 h. 50 s.

#### Les fonds russes

La Bourse de Paris est ferme ; les fonds russes montent de trois points.

#### Un démenti

Le commandant Targe qui dinait au Cercle militaire avec Dreyfus, dément formellement qu'un incident se soit produit entre Dreyfus et d'autres commandants d'artillerie, ainsi que l'ont prétendu certains journaux.

AGENCE FOURNIER.

### Arrondissement de Cahors

#### Castelnau-Montrater

Ce n'est pas sans un écoeurement profond que les républicains de Castelnau lisent dans le *Réformateur du Lot* les attaques venimeuses qui sont publiées contre l'honorable M. Mazélie. Par son passé invariablement républicain, le maire de Castelnau a mérité depuis plus de trente ans les injures des journaux de sacristie ; cela est tout à son honneur.

Mais pendant plus de trente ans aussi le parti républicain de Castelnau a été soutenu par le *Réformateur du Lot*. Il est vrai que ce journal appartenait alors au vénérable et vénéré Delpérier. Qu'on reprenne la collection de ce journal et on verra comment y étaient traités les réactionnaires de Castelnau, dont la prose s'étale aujourd'hui dans ce journal renégat !

Qu'on se reporte à 1901 et on verra comment Delpérier soutenait le parti républicain et notre regretté M. Feyt.

C'est que Delpérier avait l'âme républicaine et haute ; inaccessible à la rancune et aux basses questions d'intérêt, il ne connaissait que la consigne républicaine. Les temps sont changés au *Réformateur*... tant pis pour lui.

Nous le regrettons, nous autres, parce que nous avons connu beaucoup Delpérier ; nous l'avons vu souvent ici où l'appelaient ses relations de famille. C'était à l'époque où nous luttons contre les gens qui tonnent aujourd'hui dans son journal. Raticion et Esculape plaçant leur venin dans le *Réformateur* ! On en rit ici et on a raison, mais on a quand même des nausées.

Un vieux républicain.

#### Limogne

Fête locale des 14, 15 et 16 Août. — Sous la présidence d'honneur de M. Pradines maire et de la municipalité, ces fêtes seront organisées par une commission composée de dix membres, élus à l'unanimité et d'une vice-présidence d'honneur.

#### PROGRAMME DES FÊTES

Mardi 14 août, 6 h. soir. La fête sera annoncée par des salves d'artillerie et entrée de la musique en ville ; à 9 h., brillante retraite aux flambeaux, à cheval, avec le concours de la fanfare la *Fraternelle*.

Mercredi 15 août, 5 h. matin, secondes salves d'artillerie ; à 7 h., défilé de la musique ; à 8 h., distribution d'un secours en argent, aux indigents de la

commune ; à 10 h. 1/2, défilé de la musique en ville avec le concours de la Société la *Fraternelle* ; à 2 h. soir, jeu de la pomme, jeu de la crème, place de la Halle ; à 4 h., jeu du baquet, jeu de la poêle, sur la place du Four ; à 5 h. 1/2, jeu de la cruche, place de l'Eglise ; à 4 h., grand concert donné par la fanfare la *Fraternelle*, sur la grande place et place de l'Eglise ; à 5 h., mat de cocagne, place de la Halle, plusieurs prix donnés par les commerçants ; à 6 h., ouverture du grand bal de jour, et continuation de divers jeux ; à 9 h., brillant feu d'artifice et ascension d'un superbe ballon *Le Téméraire*, la fanfare la *Fraternelle* jouera un des meilleurs morceaux de son répertoire, pendant le feu d'artifice ; à 9 h. 1/2, grande illumination, Embrasement de la ville, bataille de confetti et de fleurs ; à 10 h., grand bal toute la nuit.

Judi 16 août, 5 h. matin, troisièmes salves d'artillerie ; à 8 h., défilé de la musique en ville ; à 10 h., concours de grimaces, concours de beauté pour les jeunes enfants, avec primes ; à 2 h. 1/2 soir, courses de bicyclettes, régionales et locales.

Régionales, 1<sup>er</sup> prix, 10 fr., 2<sup>e</sup> prix, 5 fr., 3<sup>e</sup> prix, réservé.  
Locales, 1<sup>er</sup> prix, 5 fr., 2<sup>e</sup> prix, 3 fr., 3<sup>e</sup> prix, réservé.

Les prix seront distribués le soir à 8 heures par les soins de la commission ; à 4 h., divers jeux sur toutes les places ; à 5 h., ouverture du bal de jour sous la Halle ; à 9 h., ascension d'un second ballon *La Ville de Limogne* ; à 9 h. 1/2, seconde retraite aux flambeaux à cheval, avec le concours de la fanfare la *Fraternelle*, bataille de confetti ; à 10 h., grand bal jusqu'à minuit.

Nota. — Deux firs publics seront organisés pendant la durée des fêtes, les habitants de la ville de Limogne sont priés de pavoiser et d'illuminer leurs maisons le mercredi soir à 9 heures.

Les étrangers qui voudront bien honorer ces fêtes de leur présence, trouveront comme les années précédentes un accueil très fraternel.

La Commission ne répond pas des accidents.

#### Saint-Pantaléon

Fête locale. — Notre coquet village célébrera dimanche prochain, sa fête patronale.

Cette année nos jeunes conscrits n'ont rien négligé pour attirer dans notre localité un grand nombre d'étrangers.

Du reste, voici le programme qu'ils ont élaboré :

Samedi à 9 heures 1/2 du soir : Retraite aux flambeaux et salves d'artillerie pour annoncer la fête.

Dimanche, à 7 heures du matin, réveil en musique ; de 9 heures à midi distribution des bouquets.

A 3 heures du soir, jeux divers sur la place du village.

A 4 heures, bal champêtre.

A 7 heures, embrasement de la principale rue et reprise du bal.

Lundi matin, réveil et tour du village en musique.

A 3 heures du soir, grandes courses de bicyclettes. Plusieurs prix seront attribués aux vainqueurs.

A 5 heures, grand bal.

A 8 heures, illumination à giorno et grand bal.

A minuit, grand quadrille infernal et adieux de la musique.

#### Luzech

Conférence viticole. — Dimanche prochain, 29 courant, à trois heures du soir, M. Delbreil, vice-président de la société agricole du Lot, fera, dans une des salles de la Mairie de Luzech, une conférence sur la crise viticole et les moyens d'en atténuer les effets par la création de caves coopératives.

### Arrondissement de Figeac

#### Glanes

Elections municipales complémentaires. — M. Bagou, propriétaire à Glanes, vient d'être nommé conseiller municipal de notre ville, en remplacement de M. Chasseignat, ancien maire.

Les prunes. — Le commerce des prunes vient de commencer. De nombreux courtiers sont venus s'installer dans notre région.

Les prix sont tombés ces jours-ci de 15 fr. à 8 fr. les 50 kilos.

Un train spécial se dirigeant sur Saint-Denis et comprenant près de 15 wagons, part chaque jour de notre gare.

#### Figeac

Distribution des prix aux cours secondaires de jeunes filles. — Lundi, à trois heures de l'après-midi, a eu lieu dans la grande salle de l'école maternelle, décorée pour la circonstance, la distribution des prix aux élèves de cet établissement.

Cette intéressante cérémonie était présidée par M. le docteur Pezet, maire de Figeac, ayant à ses côtés M. le Sous-Préfet et Mlle Bouzard, directrice des cours. Sur l'estrade avaient pris place MM. Lacombe et Baduel, adjoints ; de nombreux conseillers municipaux ; M. Vialle, président du tribunal ; Dusser, juge ; les professeurs du collège, etc.

Dans un discours bien souvent interrompu par les applaudissements, M. le docteur Pezet, s'adressant à son char-

mant auditoire, a traité de « l'éducation de la femme, de ses aspirations et du but vers lequel elle doit tendre ». Le palmarès a été lu ensuite et les récompenses ont été distribuées au milieu des applaudissements.

L'orchestre, dirigé par MM. Dubernard et Ritter, prêtait son gracieux concours et alternait avec des chœurs chantés par les élèves de l'établissement.

#### St-Céré

Sauvetage. — Dimanche dernier, quelques jeunes gens se baignaient dans la Bave, quand l'un d'eux, M. Armand Granouillac, cultivateur, âgé de dix-neuf ans, sachant à peine nager, coula au fond de l'eau. Un autre baigneur, M. François Anzier, employé chez MM. Gaucher et Digot, épiciers, âgé de dix-huit ans, se précipita à son secours, mais, malgré ses efforts, ne put parvenir à le retirer de l'eau.

M. Charles Molinié, âgé de dix-sept ans, fils du propriétaire de l'hôtel des Voyageurs qui se disposait à se baigner, voyant le danger que couraient ces deux jeunes gens, se déshabilla vivement et se porta à leur secours. Grâce à sa courageuse intervention, Granouillac put être ramené sur la rive.

Toutes nos félicitations à MM. Molinié et Anzier.

#### St-Jean-Lagueste

Fête scolaire. — Dimanche dernier, a eu lieu dans notre localité la fête scolaire avec distribution de prix.

Cette fête, favorisée par un temps splendide, a été parfaitement réussie.

A trois heures du soir, tous les enfants, garçons et filles, accompagnés de leurs parents et de nombreux amis, sont venus se mettre en ligne devant l'estrade décorée avec goût avec des guirlandes de bois et de mousse. Cela donnait un petit air de fête à notre bourg.

M. Destreil, notre vaillant instituteur, après avoir remercié MM. les conseillers municipaux d'avoir prêté leur concours à cette fête enfantine, a, dans un langage clair et précis, souvent interrompu par de chaleureux applaudissements, montré l'utilité de l'instruction.

« N'oublions pas, a-t-il dit, que c'est la République qui a voulu l'instruction gratuite et obligatoire ; c'est la République qui a fait l'enseignement tel qu'il est aujourd'hui ; c'est la République qui veut le bonheur du peuple et lui fournit les moyens pour y arriver ; c'est enfin la République qui brise les obstacles qui s'opposent à la marche du progrès »

M. l'instituteur parle ensuite des devoirs que les enfants ont envers leurs parents, à qui ils doivent tout ; envers leurs maîtres qui leur forment l'esprit et le cœur, et enfin envers eux-mêmes. « Vous formez, en ce moment, une petite famille. Vous vous aimez bien les uns les autres et vous vous rendez souvent de petits services.

Qu'il reste toujours parmi vous des liens d'amitié et de fraternité. Nous ne pouvons pas vivre les uns sans les autres. Et pourtant nous méconnaissons trop les idées généreuses de solidarité. Une maxime égoïste dit : Chacun pour soi et Dieu pour tous ; disons, au contraire : tous pour un et un pour tous. Que les opinions ne vous divisent jamais. Vous pouvez rester de très honnêtes gens sans avoir tous les mêmes idées politiques ou religieuses. Rappelez-vous toujours les préceptes qui sont le fond de notre enseignement moral : Faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fissent ; et ne leur faites jamais ce que vous ne voudriez pas qu'ils vous fissent. »

Ces belles paroles ont été très appréciées du public et fort applaudies.

Puis a commencé la distribution des récompenses. Chaque enfant montait à son tour sur l'estrade réclamer une petite poésée à la satisfaction des parents. La *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, la *Moisson*, l'*Hymne des temps futurs*, etc. etc., ont été fort bien chantés.

En fin d'excellente journée pour les enfants qui se sont retirés joyeux et fiers, emportant sous leurs bras, un beau livre, récompense de leur travail.

Au nom des parents et des mères de famille, nous remercions les maîtres de leur zèle et de leur dévouement. Grâce à leurs efforts et aux lois républicaines, nos enfants seront, dans quelques années, de bons serviteurs de la République.

Un bal public a clôturé cette belle fête. On a dansé jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

#### DENIS

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Tribunal Correctionnel. — A l'audience correctionnelle du 23 juillet 1906, ont été appelées et jugées les affaires suivantes :

Jean Delpech, âgés de quarante-deux ans, cultivateur à Combe-de-Molles, commune de Saint-Cirq-Madelon, est inculpé d'avoir tiré deux coups de fusil, mais sans l'atteindre, sur le sieur Cassan son voisin.

Après un réquisitoire modéré de M. Janet procureur de la République, et une éloquent plaidoirie de M. Fleuret, avocat défendeur du prévenu, le tribunal, a con-

damné ce dernier à 50 fr. d'amende avec application de la loi Bérenger.

Antoinette Rougié, épouse Teysson, âgée de quarante-deux ans, ménagère, demeurant à Martel, inculpée de vol de dinde, est condamnée à huit jours de prison avec sursis.

Vincent Cabarrot, vingt-trois ans, Basile Vidieu, trente-six ans, et Emile Bergougnoux, trente-un ans, tous trois domestiques-voyageurs à Rocamadour, inculpés de contravention à un arrêté préfectoral du 3 août 1878, sont condamnés à 16 fr. d'amende chacun, avec sursis.

Foire. — Malgré la chaleur excessive, la foire du 23 juillet 1906 a été relativement belle.

Les marchés aux bestiaux étaient assez bien garnis et de nombreuses transactions ont eu lieu.

Marché aux bestiaux. — Les bœufs gras se sont vendus de 1.000 à 1.200 fr. la paire ; ceux de labour, de 600 à 800 fr. ; les brebis et moutons gras, de 50 à 55 fr. pièce ; les agneaux, de 30 à 40 fr. ; les porcs se vendaient 45 à 47 fr. les 50 kilos poids vif ; les porcelets de 25 à 40 fr. la pièce.

Marché aux grains. — Le blé se vendait de 4,50 à 5 fr. les 30 litres ; le seigle et le maïs, 4 fr. ; l'avoine, 11,50 les 80 litres.

Marché aux volailles. — La volaille est excessivement chère. Les poulets se vendaient de 0,80 à 0,90 le demi-kilo ; les canards, 0,70 ; les dindonneaux, 0,65 ; les oisons, 3,50 à 4 fr. la pièce.

Œufs, 0,70 la douzaine.

Aucun incident à signaler.

Tentative d'assassinat. — Dimanche soir, vers neuf heures, la veuve Soulié, âgée de soixante ans, demeurant à Laborie-Blanche, commune de Nozac, revenait de Sainte-Mondane et se rendait chez elle, lorsqu'arrivée à environ 300 mètres de sa maison, elle fut assaillie par un inconnu qui la frappa à la tête de trois coups de matraque qui l'étendirent sur le sol comme morte.

Relevée par des passants, elle fut transportée chez elle, où les soins nécessaires lui furent immédiatement donnés.

Les blessures par elle reçues sont très graves et le médecin qui la soigne n'a pu se prononcer sur son état.

Immédiatement avisé, le parquet s'est transporté sur les lieux et a procédé à une enquête.

Le coupable n'a pu encore être découvert, mais il faut espérer qu'il ne tardera pas à tomber entre les mains de la justice, car on croit que la vengeance seule serait le mobile du crime.

### Chez nos voisins

#### Lot-et-Garonne

#### FUMEL

#### Programme de la fête du Passage

des 28, 29 et 30 juillet

#### Samedi 28 juillet

A 6 h. du soir, salves d'artillerie.

A 8 h. 1/2, brillante retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare Municipale des Sapeurs-Pompier.

#### Dimanche 29 juillet

A 6 h. du matin, salves d'artillerie.

A 2 h. 1/2, dans l'Usine. Concert par la fanfare Municipale.

A 3 h., sur le Lot, jeux nautiques, grandes courses de Régates sous les auspices de « l'Aviron Cadurcien » et avec le concours de « l'Aviron Marmandais », de « l'Aviron Agenais », de « l'Aviron Villenaovois ». — Une quète sera faite pendant les courses de Régates.

A 4 h., course aux canards.

A 4 h. 1/2, course de toles à 4 rameurs et 1 barreur. Organisée par « l'Union sportive Fumeloise ».

A 5 h., jeux divers sur la route.

Pendant les courses et les jeux, la fanfare exécutera les meilleurs morceaux de son répertoire.

#### Fête Vénitienne sur le Lot

Embrasement général de la rivière et des bateaux ayant pris part à la fête.

A 9 h., brillant feu d'artifice. Illumination à giorno, Bouquets électriques avec farandole aux lanternes.

A 9 h. 1/2, grand bal dans la cour de l'Usine. Brillant orchestre. Eclairage par plus de 10.000 bougies électriques. Bataille de confetti.

#### Lundi 30 juillet

A 6 h. du matin, salves d'artillerie.

A 2 h. 1/2 du soir, course de bicyclettes sur route. Départ de la course : le Passage, par Céserac et Libos. Arrivée à l'Usine, 1<sup>er</sup> prix 15 fr., 2<sup>e</sup> prix 10 fr., 3<sup>e</sup> prix 5 fr.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, Grand concours de pêche à la ligne. Organisé par la Société de Pisciculture de Fumel. 25 fr. de prix en espèces et quantités d'objets divers. Demander pour ce concours le programme spécial.

A 5 h., grand bal dans la cour de l'Usine.

A 9 h., brillante illumination. Grand bal. Bataille de confetti.

A l'occasion des Fêtes des quartiers de l'Usine et du Passage, un concours est ouvert pour les marchands forains. Prix en espèces.

Les inscriptions pour les courses et les jeux divers sont reçues chez MM. Bayle, Delmas Noël et Vve Martinet, débitants, ainsi que chez M. Delbreil se-

crétaire des Fêtes des quartiers de l'Usine et du Passage.

## Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 175<sup>e</sup> livraison (28 Juillet 1906).

Le Forban noir, par Pierre Maël. — La pêche à cheval, par Miss Chief. — La terre tourne trop vite. — Mademoiselle Orléans, par H. de Charliou. — Prestidigitation par St-J. de L'E.C.P.

Abonnements France : Un an, 2<sup>e</sup> fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et C<sup>o</sup>, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n<sup>o</sup> 1731, du 28 juillet 1906.

L'œil du sous-marin, par Sauvaire Jourdan. — Le caoutchouc dans le monde, par P. Lecoche. — Le mouvement des galats sur les côtes de la Manche par Jules Girard. — La loi et les faussificateurs, par M. F. — Les masques de cochons royaux à Lisbonne, par E.-A. Martel. — Une station biologique danoise au Groenland, par Will Darville. — Les installations électriques de Safflouse, par A. Moreau. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 23 juillet 1906, par Ch. de Villedeuil. — L'assaut au pistolet et la balle Davillers, par Major Sauvage.

Ce numéro contient 20 gravures et le bulletin météorologique de la semaine

Les animaux d'après nature

La neuvième numéro de cette belle publication vient de paraître. La première planche offre différents types de chevaux : l'ardenais et le percheron, aux formes massives, à l'allure sans souplesse ; les pur-sang de race élégante et distinguée et les « matins » n'ayant pas la pureté de ceux-ci, mais n'ayant pas non plus la massivité de ceux-là.

Puis ce sont des vaches, bœufs et veaux à la construction noble et parfaitement ordonnées.

Des singes hamadryas qui « ruminent » eux aussi, mais des méchancetés, et qui nous font rire par le grotesque de leurs gestes.

Enfin, viennent les ours qui ressemblent, comme le dit spirituellement M. Emile Bayard, à de modernes chauffeurs.

Plantes et fleurs

Le septième numéro de cette publication artistique nous montre le sapin dont le décor appelle la neige des altitudes et l'azur de la mer.

Le pissenlit qui est d'un prestige extraordinaire en matière décorative.

Les tomates aux fruits lourds, tortueux, doux, comme des lèvres de femmes.

Enfin, les iris élanés, en chair irisée, transparente, les iris éployés avec la grâce de la beauté parfaite.

Ces deux très belles publications sont en vente au prix de 1 fr. le numéro dans les principales librairies, aux bibliothèques des gares, et chez l'éditeur E. Bernard, 1, rue de Médicis, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

Relations directes entre Paris (Quai-d'Orsay) et Barcelone, via Limoges-Montauban-Toulouse.

Il est délivré, à partir du 10 Juin 1906, au départ de Paris Quai-d'Orsay, des billets directs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour Barcelone aux prix de 129 fr. 60 en 1<sup>re</sup> classe, 89 fr. 15 en 2<sup>e</sup> classe et 57 fr. 95 en 3<sup>e</sup> classe.

Enregistrement direct des bagages de Paris à Barcelone.

Voitures directes, lits toilette, compartiments couchettes, wagon restaurant.

ALLER (1)  
Paris, dép. ... 10.17 m. 7. » s. 8.47 s.  
(quai-d'Orsay)  
Barcelone, arr. 7.51 m. 2.48 (a) s. 7.26 s.

RETOUR (1)  
Barcelone, dép. 1.50 (b) s. 6.31 s. 10. » m.  
Paris, arr. ... 10.31 m. 5.22 (c) s. 8.44 m.  
(quai-d'Orsay)

(1) Services au 1<sup>er</sup> Juillet.  
(a) Au départ de Narbonne, ce train circulant les dimanches et jeudis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que les voyageurs de 1<sup>re</sup> classe ayant payé un supplément de 14 fr. 10 à la Compagnie des wagons-lits. (Nombre de places limité).

(b) Jusqu'à Narbonne, ce train circulant les lundis et vendredis seulement est exclusivement composé de wagons-lits et ne prend que des voyageurs de 1<sup>re</sup> classe ayant payé un supplément de 14 fr. 10 à la Compagnie des wagons-lits. (Nombre de places limité).

(c) Via Bordeaux avec billets scindés.

## Bulletin Financier

Notre marché débute très ferme, favorablement impressionné par une reprise du compartiment russe. En séance, les offres ne tardent pas à repartir, et les fonds russes reprennent une partie de l'avance qu'ils avaient prise à l'ouverture.

Les valeurs françaises conservent leurs bonnes dispositions ; notre 3 0/0 en reprise de 15 centimes se traite à 93,75.

Les actions des grandes sociétés de crédit se négocient : la Banque de Paris à 1500 ; le Crédit Lyonnais à 1135 ; le Comptoir National d'Escompte à 650 ; le Crédit Foncier à 690 et la Société Générale à 647.

L'action rente Foncière est en hausse à 336 francs.

Les chemins français sont fermes : le Lyon à 1290 ; le Nord à 1737 et l'Orléans à 1380.

Les rentes étrangères sont plutôt faibles : l'Extérieure à 95,25 ; le Turc à 95,05 ; le Portugais à 70,65 et l'Italien à 102,20. Les fonds russes s'inscrivent : le 5 0/0 1906 à 79,60 ; le 3 0/0 1891 à 57,85 ; le 1896 à 53,25 et le Consolidé à 69,25.

Sur le marché en banque, la librairie Ollendorff se maintient à 159,50.

Les mines d'or sud-africaines sont en hausse notable : la Robinson à 201,50 ; la Goldfields à 91,25 et la Simmer and Jack à 81,50.

Au parquet, le Central Mining clôture à 324.

**BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE**  
Ouvrages recommandés  
Collections : 3 fr. 50 le volume broché  
Toute abonnée au Journal des Dames recevra au prix de faveur de 3 fr. 25, franco dans toute la France, un volume magnifique relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco.

PRINCIPAUX AUTEURS :  
MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

**Publiciste et Conférencier**  
rédacteur en chef, important tri-hebdomadaire Républicain de province, ayant polémique avec personnalités considérables, références exceptionnelles, demande rédaction en chef quotidien ou situation de rédacteur dans grand quotidien républicain de province. Ecrire A. Z., Agence Havas, 8, Place de la Bourse, Paris.

**L. MAURY**  
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'École Dentaire de France  
Successeur de BAKER  
75, Boulevard Gambetta  
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
Travail parfait et entièrement garanti

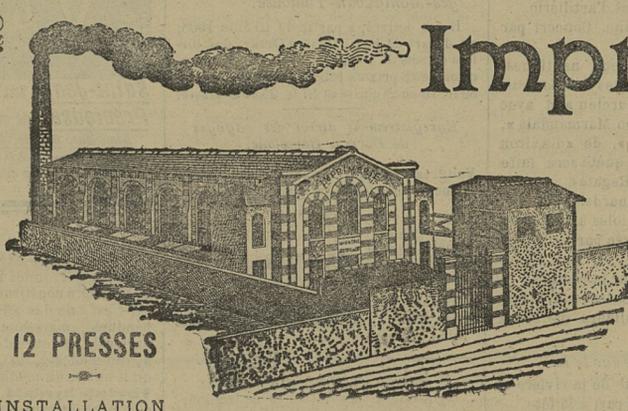
**BOURGET DENTISTE**  
9 - RUE DU LYCÉE - 9  
SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée  
Tous les travaux sont garantis sur facture  
Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs  
GRANDE BAISSE DE PRIX

**A. WILCKEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
DIPLOMÉ  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
69, BOULEVARD GAMBETTA  
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
IL GARANTIT SON TRAVAIL  
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME  
Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos																	
17	5 (1)	121	23 (3)	35	1125	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	122	1136	700	(3 <sup>e</sup> cl.)													
DIRECT	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	CAHORS. - dép.	Merquès	Donelle (Arrêt)	Parnac	Luzach	Castelfranc	Prayssac (Arrêt)	Puy-l'Évêque	Duravel	Soturac-Touzac	Fumel	LIBOS	PARIS (Orsay)	
PARIS (Orsay) dép.	2 50 s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56 s.	1 49	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 35 m.	5 45 m.	6 55	6 19	7 11	8 9	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56 s.	11 9	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
LIMOGES (arrivé)	1 54	4 20 m.	12 54	2 51	8 58	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
LIMOGES (dép.)	3 19	4 35	1	2 59	9 29	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
BRIVE (dép.)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Gignac-Cressensac	7 21			4 50	1 12	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
SOUILLAC (arr.)	7 40	7 38		5 25	2 6	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
SOUILLAC (dép.)	7 45	7 40		5 28	2 10	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
CAZOUËS	7 53			2 18	3 37	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Lamothe-Fénélon	8 9			2 34	8 53	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Nozac	8 19			2 44	9 5	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
GOURDON	8 31	8 8		5 53	9 17	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Saint-Clair	8 40			3 5	9 27	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Dégagnac	8 51			3 16	9 39	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Thédillac-Peyril	9 2			3 27	9 51	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Saint-Denis-Catus	9 13			3 38	10 2	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Espère	9 22			3 47	10 12	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
CAHORS (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 57	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
CAHORS (dép.)	9 41	8 53	4 15	6 41	4 7	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Sept-Ponts	9 51			4 18	4 18	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Cieurac	10 5			4 34	4 34	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Lalbenque	10 12			4 42	4 42	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
Caussade	10 45	9 35		7 18	5 17	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 54	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16
TOULOUSE arr.	12 13	10 49	6 5	8 38	7 51	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m.	10 53	7 20	6 23	6 30	7 22	8 10	8 21	8 46	6 52	7 1	9 11	9 25	9 37	7 25	7 31	10 16



# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :  
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,  
du Lycée Fénelon et du Lycée Molière  
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS